CENTRE FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE (FLE)

Formations public en exil

Programme de formation Public en Exil

La formation offerte aux réfugiés, demandeurs d'asile, tend à permettre d'atteindre un niveau suffisant de français pour intégrer l'université française.

Niveau vers B1+/B2 selon les profils des inscrits.

Documents pour toute candidature

lettre de motivation CV

Dans la mesure du possible :

tout document justifiant l'identité et le séjour en France : par exemple une attestation de demande d'asile,

tout document pouvant justifier le parcours universitaire,

tout document pouvant justifier le niveau de français (par exemple test DELF),

attestation validation des acquis (joindre attestation du ou des employeurs),

tous les relevés de notes à partir du Bac permettant d'apprécier la nature et le niveau des études (classement dans l'ordre chronologique).

Durée de formation :1 an, de septembre à mai

Tarif: gratuit

Responsable pédagogique (contact): Wahiba El Ayadi



Fiche formation